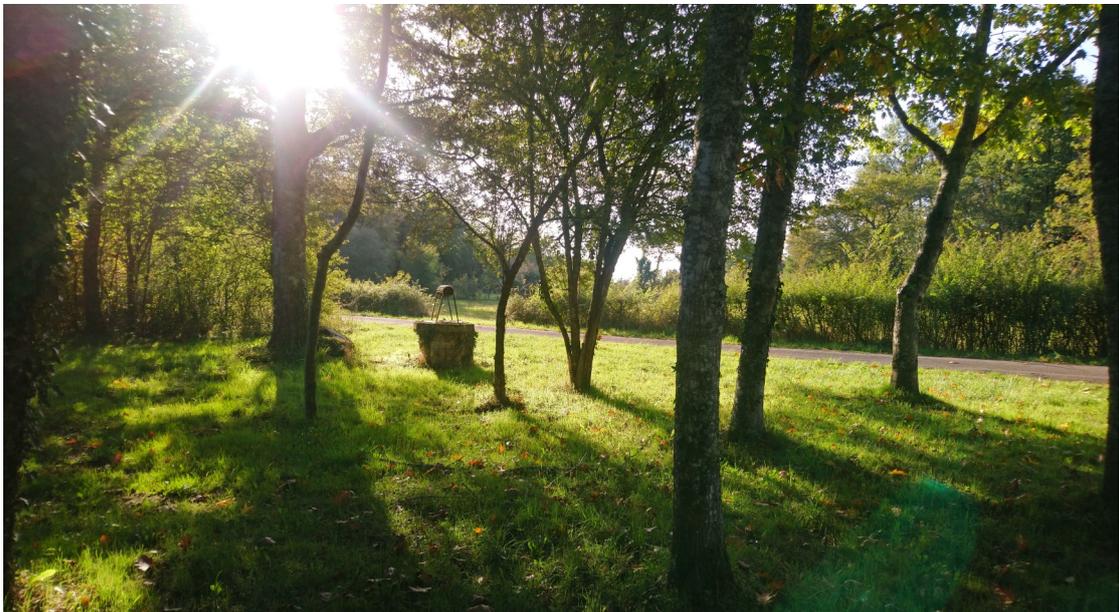


La Gazette de Saint-Sornin



Le puits du village des Chaumes (page 17)

*« Ce n'est que lorsque le puits s'assèche que l'on connaît
véritablement la valeur de l'eau »*

Décembre 2020

Numéro 20

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public

Tous les matins de 9h à 12h30

Tél. : 05.45.23.12.42

Mail : mairie.stsornin@orange.fr

Facebook et Instagram : @stsornin16

LE MOT DU MAIRE

Chères lectrices et chers lecteurs,

En 1992, paraissait notre première gazette communale. 28 ans plus tard, la tradition perdue, années après années, équipes municipales après équipes municipales... Ce nouveau numéro s'inscrit dans cette continuité. Pourtant, nous avons voulu donner à cette gazette un nouveau visage, un nouveau look, une nouvelle ligne éditoriale. Et, nous espérons que cette nouvelle version vous plaira.

Après avoir mis en avant des initiatives et des pratiques d'acteurs locaux dans l'édition de septembre, nous avons souhaité, cette fois, vous faire découvrir des femmes, des hommes et des sites qui caractérisent notre commune.

En cette fin d'année si particulière, quelques bonnes nouvelles tout de même concernant les actions lancées par notre municipalité :

- ◆ la création d'un conseil municipal des jeunes. Si vous avez entre 8 et 12 ans rejoignez-nous, et devenez de réels acteurs de la commune,
- ◆ le lancement d'une étude contre les pollutions lumineuses où comment améliorer notre cadre de vie tout simplement,
- ◆ la réalisation d'un état des lieux et propositions d'actions envers les plus fragiles et les moins mobiles,
- ◆ la poursuite du projet d'implantation du CIDIL, de maraîchage bio avec une volonté affichée de coopération entre tous les acteurs de ce territoire,
- ◆ l'accompagnement dans la création du « *P'tit marché Sorninois* » déjà devenu un moment incontournable du dimanche matin,
- ◆ la modification, l'amélioration et la diffusion de nouveaux outils d'alerte devant nous permettre collectivement de répondre avec encore plus d'efficacité aux événements majeurs pouvant se produire sur notre territoire.

Nous savons toutes et tous que cette année 2020 ne fut pas une année comme les autres, elle laissera son empreinte dans nos vies... Pour autant, nous ne devons pas céder à la morosité et au marasme. Nous espérons pouvoir vous retrouver, après les mesures de confinement, dès que possible.

Nous serons aux côtés des artisans, commerçants, associations de notre commune mais aussi au-delà de notre territoire, comme nous l'avons été durant toute cette année.

Nous favoriserons et encouragerons la reprise des activités le plus rapidement possible afin de retrouver, que dis-je d'accentuer le dynamisme dont la commune fait preuve depuis tant d'année.

Il me reste à vous souhaiter, au nom de la municipalité, dans les conditions difficiles du moment, de belles fêtes de fin d'année mais surtout, un bon saut dans la nouvelle année qui, nous en conviendrons toutes et tous, sera bien meilleure que celle que nous achevons.

Avec tout notre dévouement,



Notre communication

Dans chaque rencontre, il y a des mots que l'on partage, qui nous rassemblent et qui nous lient. Des mots que l'on dessine avec nos mains ou avec nos sourires, ces mots que l'on laisse s'envoler au gré de nos discussions.

Ces mots-là, nous avons pris la décision de vous les écrire, pour être avec vous et proche de vous. Nous avons commencé à publier sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram

Si les réseaux sociaux sont parfois décriés, s'ils sont bien trop souvent devenus des espaces de haine et d'injures, nous avons voulu en faire un lieu de partage et de convivialité. Il nous semblait important de communiquer avec vous et faire de ces mots une belle rencontre, et ainsi apprendre à mieux nous connaître. Et nous sommes chaque jour de plus en plus nombreux...

Grâce à nos publications, nous souhaitons avant tout, vous transmettre l'ensemble des informations pratiques. Nous publions celles relatives aux actions que nous menons et aux évolutions de notre territoire, mais également les renseignements utiles à votre quotidien.

Nous voulons par ailleurs vous informer de la vie de notre Commune : son école, ses associations sportives et culturelles, ses commerces.

Cependant, au-delà de ces éléments, nous avons d'ores et dé-



jà commencé à publier sur nos pages Facebook et Instagram des images de Saint Sornin : son patrimoine, sa faune, sa flore, ses histoires et ses souvenirs. Tout ce qui fait la beauté et le bon vivre sur notre commune. Alors, un immense merci à celles et ceux d'entre vous qui nous ont déjà envoyé leurs plus belles photos.

Chacun d'entre vous peut contribuer à enrichir notre galerie d'images en nous en envoyant soit par message sur notre page Facebook soit par mail...

Enfin, la commission communication travaille pour la création d'un nouveau site web que nous souhaitons plus moderne. Nous y associerons tous les acteurs de notre Commune afin de mettre à votre disposition facilement toutes les informations dont vous avez besoin.

En attendant, n'hésitez pas à nous rejoindre :

[@stsornin16](https://www.instagram.com/stsornin16)



La cérémonie du 11 novembre



Confinement et règles sanitaires obligent, c'est en petit comité, et sous un soleil radieux, que la cérémonie commémorant l'armistice de la première guerre mondiale s'est tenue sur la place du monument aux morts le mercredi 11 novembre 2020. En présence d'anciens combattants et de quelques élus, M. Marcel Rapion, Président de l'Amicale des Anciens combattants, a, entre autres, rappelé que 44 habitants de la commune avaient été tués durant la Grande Guerre, et 3 pendant la deuxième

guerre mondiale.

En hommage aux soldats morts en 2020 sur les différents théâtres d'opérations extérieurs, Mme Céline Driessen, Adjointe au Maire, a énoncé les noms et grades des soldats français disparus.

En l'honneur de ces hommes et de ces femmes morts pour défendre notre pays et ses valeurs, une minute de silence a été observée.

Après avoir déposé une gerbe au pied du monument aux morts, M. le Maire, Michaël Canit, a lu un texte de Mme la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, venant ainsi clôturer cette cérémonie.



Repas des Aînés et paniers des producteurs

En raison du contexte sanitaire, les membres du CCAS et du Conseil Municipal ont été contraints de renoncer, cette année, au traditionnel repas des Aînés. Cependant, afin de compenser l'annulation de cet instant de convivialité, un panier garni a été offert à tous les foyers dont au moins une personne est âgée de 70 ans ou plus. Ce panier contient uniquement des produits locaux :

- Vin du Guimbelot, du Maverlan ou de la cave.
- Mousse de canard gras du Val de Chanedière
- Pâté de l'EARL la forêt de Brame
- Chocolats de la Chocolaterie du Verger
- Confiture du CIDIL



Ensemble, nous pouvons soutenir artisans, commerçants et producteurs locaux.

Le p'tit marché Sorninois



Le marchand d'huîtres présent depuis quelques semaines sur la place de la poste chaque dimanche matin a donné l'idée à deux membres du Réveil de se lancer dans un marché de plus grande ampleur tout en restant modeste. Le conseil d'administration ayant adopté l'idée et la municipalité l'ayant validée, il ne restait plus qu'à....

Le but était de faire un marché « festif » par mois. Mais de fil en aiguille, les producteurs ont souhaité venir tous les dimanches matin. C'est ainsi que se retrouvent chaque dimanche :

- M. Boulay Alain de l'Île d'Oléron pour les huîtres et autres crustacés...
- La boîte à fromages de Flo d'Abzac pour ses fromages de chèvres et de brebis fermiers au lait cru
- L'EARL du Val de Chanedière de Busières Badil pour ses foies gras, magrets, saucisses de canards...
- Les apiculteurs de Saint Sornin à tour de rôle
- M. Bonnier Emmanuel éleveur de porcs culs noirs à Torsac

Mais l'idée première a continué son chemin. C'est pourquoi le 2^{ème} dimanche de chaque mois, le marché sera plus festif avec la présence d'artisans et d'associations de Saint Sornin.

Le premier qui a eu lieu le 13 décembre a ainsi permis à Fiona Dubin, la verrière de Saint Sornin, de présenter ses créations (bijoux...) et la bibliothèque associative Livr'Eveil ses plisages de sapins et roses à bases de livres et papiers.



Ce marché est une opportunité pour notre commune avec ses stands de produits du terroir garantissant une alimentation saine et authentique. Son avenir est entre nos mains, à nous tous de le faire vivre.

Le marché privilégie le contact direct entre le producteur et le consommateur et est placé sous le signe de la convivialité, convivialité dont nous avons tant manqué depuis des mois.

Alors, au plaisir de nous y retrouver....

SAINT-SORNIN

Le P'tit Marché Sorninois

Tous les dimanches matin dès 8 h 30 en face de la boulangerie

Producteurs locaux : foie gras, fromages, huîtres...



A partir du 13 décembre,

chaque deuxième dimanche du mois,

« GRAND » p'tit marché sorninois !

Participation régulière d'artisans d'art et d'artistes locaux



Organisé par le Réveil de SAINT-SORNIN

Contact : lepetitmarchesorninois@gmail.com - Tél. : 06 73 37 76 53

Remise de la médaille d'argent de la Commune à M. Denis Alain

Le 12 septembre, lors de l'Assemblée Générale du club de basket, M. Le Maire, Michaël Canit, a remis la médaille d'argent de la commune à Alain Denis. Cela a été l'occasion de célébrer, mettre à l'honneur de nombreuses années d'engagement au sein du club et de fêter sa 50^e licence.

Alain a intégré le club en tant que joueur dans sa jeunesse. Il a connu la construction de la salle avec son parquet en bois. Il a ensuite entraîné des équipes, les a coachées et a, ainsi, passé beaucoup de week-end dans sa vie dans la salle. Il a vu les enfants grandir, a eu les frères et sœurs en tant que joueurs, en voit certains maintenant qui sont en senior.

En plus de la formation des joueurs, il a fait partie très tôt de l'équipe dirigeante de la section et faisait ainsi partie des bénévoles toujours présents aux manifestations.

Alain a participé grandement à la pérennité du club en motivant les personnes à devenir bénévoles, à être entraîneur, coach, à entrer dans le bureau. Il a formé des jeunes et leur a donné le

goût d'entraîner. Il voit maintenant ces joueurs prendre la relève et espère que d'autres suivront.

Cette saison 2020/2021 sera la première année au cours de laquelle il n'entraînera pas. Une page se tourne. On a déjà beaucoup compté sur lui, peut-être un peu trop. L'enjeu du club est là ; savoir motiver, intéresser d'autres bénévoles, sans pouvoir espérer faire d'aussi longues carrières mais sait-on jamais... Quand est-ce que l'on célébrera la prochaine 50^e licence ?

Ces engagements d'une vie sont bien trop rares de nos jours sans que l'on puisse, quand il y en a, les mettre à l'honneur et faire la lumière sur eux.

On sait qu'il sera d'accord avec le fait que la meilleure façon de mettre à l'honneur son engagement sera de le poursuivre, de faire en sorte que le club et les autres sections du Réveil continuent de vivre et d'animer Saint-Sornin. Ce sera la plus belle preuve que son engagement ne fut pas vain.

La vie à l'école

Nettoyons la nature



Les classes de Vivianne Jourde (MS-GS) et de Sandra Gautreau (CP-CE1) ont participé au projet Nettoyons la Nature organisé par les centres Leclerc. Armés de tuniques, de gants et de sacs poubelles, les enfants sont partis ramasser les déchets autour de l'église, sur le stade, dans le parc, sur la place de la salle des sports, aux abords de l'école et de la mairie, avec le soutien de Monsieur le Maire. Plastiques, mouchoirs, gobelets, masques, piles, bouteilles, papiers, et même les restes d'un ballon en mousse...

Les enfants n'ont pas manqué de matières. Ils ont ensuite réalisé des dessins qui ont été affichés au centre Leclerc de La Rochefoucauld. Bravo à tous les enfants !



Intermède musical pour les petite et moyenne sections.



Le 17 novembre, les plus petits ont pu vivre un instant hors du temps avec le spectacle musical « Petite planète » de Didier Férboeuf. Devant des petits yeux émerveillés, l'artiste a joué du Kalimba, du piano et a installé des guirlandes électriques. Il leur a raconté des histoires de tigres au son du tambourin pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Ce spectacle a été offert par les Carmes de la Rochefoucauld et la Communauté de communes.

Promenade en forêt des classes de maternelles



Profitant du beau temps automnal, les classes de Céline Terzic (TPS-PS et MS) sont parties se promener et découvrir la nature environnante. Châtaignes, glands, pommes, feuilles, les enfants sont rentrés à l'école avec des trésors plein les poches.

Goûter de Noël



Comme chaque année, la Commune de Saint Sornin a offert à tous les enfants de l'école un goûter pour célébrer l'arrivée des vacances et des fêtes de fin d'année. Le père Noël est venu en avance pour leur apporter un petit livre (offert par l'association des parents d'élèves du RPI avec la participation des mairies du RPI).

La traditionnelle fête de Noël n'ayant pas pu être maintenue, les enfants ont préparé des petits présents qu'ils ont offerts à leurs parents.



REJOIGNEZ L'A.P.E
POUR NOS ENFANTS... POUR
VOS ENFANTS



QUI SOMMES NOUS?

L'association des parents d'élèves du R.P.I Saint-Sornin, Vouthon, Orgedeuil et Moulins sur Tardoire a pour but d'aider au financement des sorties scolaires des écoles de St Sornin et Vouthon grâce à l'organisation de divers événements tout au long de l'année. Les bénéfices servent aussi à l'achat de jeux et matériels pour les cours de récré.



LES EVENEMENTS DE CE DEBUT D'ANNEE

A l'approche des fêtes de Noël, l'APE a organisé, comme depuis plusieurs années, la vente de sapins de Noël.

Cette année, la traditionnelle fête de Noël ainsi que la tombola gastronomique ne pourront avoir lieu. Lors de cette fête, les petits et les grands bénéficient d'un spectacle et les enfants ont la joie de rencontrer le Père Noël qui leur remet un livre chacun en cadeau . Tout cela étant financé par l'APE.

Cette année, nous avons donc décidé que le Père Noël offrirait quand même un cadeau à chaque enfant. Nous tenions à remercier chaque commune du RPI pour leur participation au financement de ce projet et ainsi permettre sa réalisation pour le plus grand bonheur des enfants.

Pour l'année 2021, l'APE projette d'organiser*, le loto des écoles le samedi 6 février, une vente de chocolat de Pâques, une randonnée à thème le samedi 5 juin et la kermesse des écoles le samedi 26 juin. (*sous réserve des conditions sanitaires)

En attendant de vous accueillir lors de ces manifestations,

L'APE VOUS SOUHAITE À TOUS DE TRÈS BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Joyeux
Noël



NOUS CONTACTER

Nadia : 06.62.73.15.05

Grégoire : 07.78.64.32.36



apestorninvouthon@gmail.com



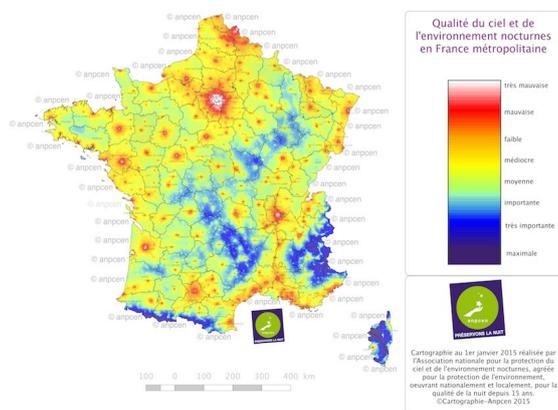
@APEStSorninVouthonVilhonneur

Nos nuits étoilées

Dans un de ses livres, le géographe Samuel Challéat regrette que
« un brouillard de lumière artificielle tombe sur nos villes, nous recouvre d'un voile grisâtre et nous masque la vue du ciel étoilé ».



En France, selon l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement (ANPCEN), 3.5 millions d'enseignes lumineuses multicolores clignotent et, chaque soir, 11 millions de lampadaires s'allument, soit une hausse de près de 90% en vingt ans.



L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne est une association française œuvrant pour la qualité de la nuit et luttant contre la pollution lumineuse. Fondée en 1999 par des astronomes puis rejoint par des naturalistes, chercheurs, techniciens de l'éclairage, élus, elle a évolué depuis vers une prise en compte plus large des enjeux de la pollution lumineuse : la biodiversité et les paysages, les enjeux sanitaires et sociaux, l'énergie, le climat et les déchets, les enjeux budgétaires.

L'ANPCEN alerte sur le fait que l'éclairage artificiel nocturne non adapté aux besoins a notamment des conséquences fortes sur les dépenses publiques, sur les consommations énergétiques, sur le sommeil et la santé humaine, sur l'environnement comme sur l'observation du ciel étoilé pour tous.

Suite au constat du développement considérable de l'éclairage artificiel extérieur, une réglementation nationale voit le jour par le biais de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 « relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses ».

Cette réglementation sera mise en place progressivement de 2020 à 2025.

Elle concerne les caractéristiques de l'éclairage, son orientation, ses plages d'allumage, sa température, sa densité en fonction de sa fonction (voirie, bâtis, etc.).

A priori, la commune de Saint-Sornin respecte déjà une bonne partie de cette réglementation.

Parallèlement à cette réglementation, la Municipalité a choisi de déposer un dossier auprès du label « villes et villages étoilés » décerné par l'ANPCEN et valable 5 ans. Le dossier très détaillé fourni à l'ANCPEN a permis de faire un constat très précis de l'ensemble de l'éclairage public de la commune. Les informations demandées dans le dossier sont, par exemple, le nombre et la puissance lumineuse au kilomètre, l'orientation de la lumière, la durée d'extinction, etc.

L'analyse de notre candidature (résultats prévus en juin 2021) devrait nous permettre de savoir quelles sont les marges de progrès en termes de gestion de l'éclairage public.

Un indice : parmi les critères analysés, l'efficacité de l'éclairage public est classé comme les appareils ménagers sur une échelle de A à F. Aujourd'hui, l'éclairage est en D sur la commune donc ni très mauvais, ni très bon.

En point positif, par exemple, nous avons 160 points lumineux gérés par des horloges astronomiques, c'est-à-dire qui permettent à l'éclairage de se déclencher en fonction des heures du lever et coucher de soleil.



Photo Stéphane Devoyon

Ce travail de recensement pour le label « villes et villages étoilés » et l'analyse qui en découlera devront nous permettre de faire des choix judicieux sur la gestion de nos éclairages vis à vis des trois domaines suivants : efficacité énergétique, protection de biodiversité et moindre pollution lumineuse de la nuit.

L'objectif est de réaliser une démarche d'intérêt général pour l'ensemble des citoyens et de l'environnement.

« La nuit c'est la moitié d'une vie. La vie a besoin de la nuit, la nuit a besoin de nous. »

Le Conseil Municipal des jeunes



Du haut de ses 9 ans, Maëlan a déjà une idée bien précise de ce qu'il souhaite pour les jeunes de la Commune. Et pour ce faire, il a écrit une lettre au Maire exposant sa vision des aménagements qui pourraient être mis en œuvre. *Qu'à cela ne tienne...*

Après une rencontre entre le jeune garçon et Michaël Canit, ils se sont mis d'accord pour lancer ensemble la création d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Dans cette démarche, nous souhaitons proposer aux jeunes de 8 à 12 ans (CE2 à la 5^e) de se réunir au sein d'une instance qui leur sera entièrement dédiée. Accompagnés par trois membres du Conseil Municipal (Michaël Canit, Céline Driessen et Catherine Larnaude), ils seront amenés à proposer des aménagements ou à traiter de toutes les thématiques dont ils souhaitent se saisir (environnement, culture, loisir etc.). Leurs

projets seront ensuite présentés et débattus en Conseil Municipal afin notamment de les financer. Ces jeunes s'engageront sur un mandat de deux ans et fixeront ensemble leurs propres modalités de fonctionnement (périodicité, groupes de travail etc.).

Ce projet nous tient particulièrement à cœur, tout d'abord parce que la voix de nos enfants doit compter et il nous appartient de l'écouter et de la prendre en considération. Nous leur proposons de devenir acteurs dans la vie de leur commune. Nous voulons les inciter à innover, à porter un regard différent et à partager avec nous leur vision de ce que devra être Saint-Sornin dans notre avenir commun.

Mais ce projet nous tient à cœur, aussi, parce que nos enfants sont les citoyens de demain. Alors, cette expérience doit leur permettre de découvrir le fonctionnement de la Cité, de les confronter au débat d'idées, aux notions du vivre ensemble et bien entendu aux valeurs de notre République. Et ce premier engagement citoyen pourrait, pourquoi pas, leur donner envie de s'engager dans la vie publique.

C'est un bel exercice dans lequel nous les encourageons à s'investir.

Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire à la mairie jusqu'au **20 janvier 2021**.

Bien Vieillir sur notre commune

Comment contribuer au bien vieillir sur notre commune ?

Après la retraite et avec l'avancée en âge, le logement devient un repère, un refuge dans lequel on passe de plus en plus de temps. Raison pour laquelle il importe de s'y sentir à son aise et en sécurité. Adapter son logement est, pour beaucoup, une nécessité, pourtant freinée par les coûts occasionnés. Il existe des aides de l'ANAH ou des caisses de retraite pour financer les travaux d'adaptation du logement quand ils sont liés à la perte d'autonomie et au vieillissement. Ces travaux peuvent être complétés par des services à domicile (aide-ménagère, portage des repas...) qui permettent de demeurer plus longtemps dans son lieu de vie actuel et de préserver son autonomie.

La vie affective et sociale joue un rôle essentiel pour conserver un bon moral et participe à la préservation de la santé. Comme la majorité des études le confirme, un réseau étendu de relations, des interactions sociales positives, la participation à des activités, le fait de rencontrer des personnes, améliorent la qualité de vie au quotidien, protègent contre la dépression et contribuent au « bien vieillir ». Il est même certifié que les personnes âgées qui ont conservé un réseau relationnel vivent plus longtemps que les autres.

Afin de mettre en œuvre une politique sociale pour contribuer au bien vieillir sur notre commune, il nous apparaît important d'agir en matière de logement adapté et de mobilité. Pour vérifier les besoins et les attentes, l'avis des personnes de plus de 70 ans est primordial. C'est pourquoi, les membres du CCAS (centre communal d'actions sociales) ont élaboré un questionnaire sur ces deux thématiques, afin de recueillir votre expression. Ils vous seront distribués avant fin janvier soit par un conseiller municipal soit par un membre du CCAS, qui pourra si vous le souhaitez, vous aider à le remplir. Il est important de vous préciser également que ces données resteront confidentielles et permettront seulement aux membres du CCAS de construire une politique sociale cohérente.

Vous pouvez compter sur l'engagement du conseil municipal pour œuvrer à vos côtés afin d'essayer de garder des rêves et des envies qui sont créateurs d'émotions et d'actions.

Les dispositifs de sécurité : les alertes SMS

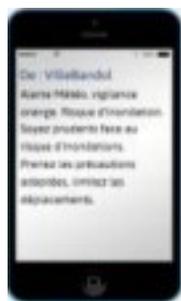
À l'instar du conseil municipal précédent, la sécurité est l'une des préoccupations majeures de cette mandature. Ainsi, dès la mise en place de la nouvelle équipe, nous avons travaillé à l'actualisation des protocoles de sécurité : Plan de Sauvegarde Communal (PSC), Plan de Continuité d'Activité (PCA) et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) .

Au vu des évolutions de ces dernières années, nous avons intégré dans ces documents à la fois le risque pandémique mais également les risques liés à des attaques armées.

Vous trouverez donc dans cette gazette le DICRIM. Ce document, mis à disposition de tous les habitants, synthétise l'ensemble des mesures mises en œuvre afin de limiter les effets du sinistre et de protéger la population. Il vous permet également d'identifier les membres de la cellule de crise et de connaître son rôle et ses modalités de fonctionnement.

En cas d'évènement grave, ce document vous sera utile.

Nous vous invitons donc à le conserver.



Dans cette démarche d'actualisation des protocoles, nous avons souhaité renforcer nos moyens de communication auprès des habitants. En plus de la diffusion de messages en temps réel sur notre page Facebook et de la mise à jour de notre site internet, nous avons choisi de recourir à un service d'**envoi d'alerte SMS**. Ainsi, en cas de phénomène climatique extrême, d'incendie ou de tout autre évènement grave, nous pourrions vous alerter immédiatement grâce à l'envoi d'un SMS. Cette solution est à la fois simple et rapide.

Mais ce dispositif doit également nous permettre de vous communiquer les informations importantes telles que des travaux en cours ou des routes fermées à la circulation.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire soit directement en contactant le 05.36.36.65.15 (appel gratuit) soit auprès du secrétariat de mairie.

En choisissant notre prestataire, nous avons porté une attention toute particulière au respect de la réglementation relative à la protection des données. Nous nous sommes également assurés que vos coordonnées ne seront pas utilisées à des fins commerciales. Il est également possible de vous désinscrire à tout moment.

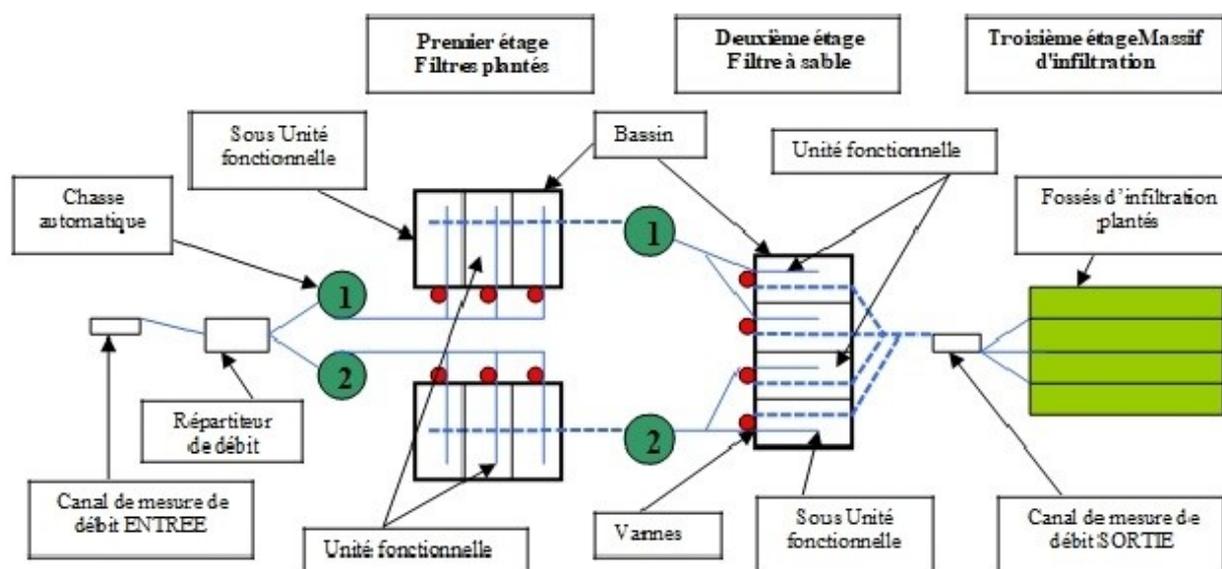


ALERTE ÉVÈNEMENT
par neocomis

Présentation de la Station d'épuration et des travaux d'automatisation

Le dispositif d'assainissement est composé d'un réseau de collecte de 6,00 km, de 2 postes de re-foulement et d'une station de traitement des effluents par filtres plantés de roseaux (mise en service en 2002). Ce type d'épuration est un système simple mais pas simpliste qui demande tout de même un entretien et une surveillance hebdomadaire.

Le schéma ci-contre vous en donne les principes de fonctionnement.



L'ensemble de ce dispositif est géré en direct par la commune et ses agents.

A ce jour, 240 foyers sont raccordés représentant 460 équivalent habitants sur les 550 équivalent habitants maximum que la station d'épuration peut traiter. Pour mémoire, la commune de Saint-Sornin compte 870 habitants.

Cette année, des travaux de changement des 4 chasses (notées 1 et 2 sur le schéma) situées en amont du 1^{er} étage et entre le 1^{er} et 2^e étage vont être réalisés. Ces chasses seront démantelées et entièrement changées. En effet, les 4 dispositifs de chasses présentent des dysfonctionnements importants qui impliquent non seulement des perturbations dans les processus de traitement des effluents mais aussi occasionnent des coûts d'entretien supplémentaires.

Après divers échanges entre le service assainissement du syndicat mixte Charente Eaux, qui assure le suivi et le conseil de gestion de la station et la commune, il a été décidé de modifier totalement le dispositif des 4 chasses et ainsi permettre un meilleur fonctionnement mais aussi une meilleure exploitation.

Il est à noter que ce système de vannes automatiques est autonome en énergie car elles utilisent la charge hydrostatique (volume d'eau stocké dans la bêche) pour s'ouvrir et/ou se fermer.

Le montant des travaux s'élève à 14 000 € TTC. Ils seront réalisés le plus tôt possible mais en fonction des conditions climatiques.

Mémoire de village

L'histoire du puits du village des Chaumes

Au fil des saisons, il trône à la croisée des chemins. Immuable, tandis que passe la vie des Hommes. Un lieu chargé d'histoire et de souvenirs ; de ces enfants venus grimper sur son banc, de ces premiers baisers échangés par des adolescents, de cette fête de village où chacun ramenait un met à partager.

Situé en contrebas du village des Chaumes, le puits ouvre sur tous les chemins. Lieu de passage obligé pour celui qui souhaite s'y promener. Mais de ce lieu paisible, seuls nos aînés connaissent encore une part de son histoire.

La maison de Sylvain Deschamps offre une vue imprenable sur cet édifice. Pourtant, l'octogénaire, passionné d'Histoire, avoue humblement ne pas connaître les origines de cet ouvrage. Mais l'histoire de sa famille croise celle du puits lorsque Sylvain Deschamps découvre qu'une bande de terre appelée « La mare », attenante à sa propriété, est en fait propriété du village des Chaumes, à l'instar du puits.

L'origine de cette atypique propriété c'est Christian Salès qui nous la livre.

Dans les années 90, cet ancien adjoint au maire avait lui aussi cherché à découvrir l'histoire de ce bien communal. Pour cela, il avait recueilli les mémoires d'Yvette Dubois et de Roger Couprie, tous deux aujourd'hui décédés.

Jusque dans les années 1950, le puits des Chaumes était la source qui alimentait les habitants en eau potable. A cette époque, il suffisait à la consommation des Hommes en toute saison, tandis que les animaux s'abreuvaient à la mare durant l'été. Si l'on ne con-

nait pas la date de construction du puits, on sait cependant qu'il fut bâti sur un bout de terrain d'environ 70m² offert par les familles Couprie et Linard aux habitants des Chaumes. Curiosité juridique qui veut que chaque propriétaire des Chaumes devienne de fait copropriétaire de son puits.

Avec l'arrivée de l'adduction, le puits fut laissé à l'abandon, et bientôt envahi par les ronces. C'est seulement à la fin des années 1980 que ce lieu fut redécouvert. Christian Salès qui a participé à sa remise en état, se souvient avoir dû demander l'autorisation à chacun des propriétaires pour pouvoir nettoyer et restaurer cet édifice.

Depuis, le puits est redevenu un lieu de rencontre. Monique Deschamps se réjouit de voir chaque année les enfants de l'école venir s'y promener.

Dans les années 2000, des fêtes des voisins y furent organisées, redonnant à ce lieu la vie qui fut la sienne jadis.

Alors si l'envie vous en prend, allez à la découverte du puits des Chaumes. Peut-être, entendrez-vous encore les cris des enfants ou les échos des discussions de leurs parents. Ils sont les fantômes d'un autre temps resté à jamais ancré en ce lieu.

Ou bien, prenez simplement le temps de vous asseoir sur l'ancienne margelle, au pied du grand arbre. Et si vous y regardez de plus près, vous y verrez encore les traces laissées par les cordes tirant les seaux d'eau. Alors peut-être, serez-vous envoûté par la magie du puits du village des Chaumes.

Des portraits d'habitants

Nous avons choisi d'aller à la rencontre de celles et ceux qui font notre commune au quotidien.

Au delà du conseil municipal ou du monde associatif, souvent mis en lumière, à juste titre, nous vous proposons de découvrir des personnalités, plus discrètes, par le biais de leurs portraits.

Nous avons voulu mettre en avant quatre habitants : Un jeune, un aîné, un artisan et un artiste.

Nous avons toutes et tous des parcours de vie, des talents, des passions, des envies et des vécus qui nous paraissent banals alors qu'ils sont pour le moins atypiques. Et ce sont ces parcours que nous avons voulu mettre en lumière. Pour ce faire, les membres de la commission communication sont allés recueillir leurs témoignages. Ces quatre personnalités ont accepté de jouer le jeu et chaque fois, ce fut de belles rencontres. Nous les remercions vivement de ces échanges riches et chaleureux.

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à les découvrir que nous en avons eu à faire ces portraits d'habitants.

Bonne découverte ou redécouverte

Michaël CANIT

L'avenir devant elle : Pauline Larnaude



Sa voix résonne, belle et puissante. Elle fait vibrer les notes, laisse s'envoler les accords. Et si Pauline n'a que 15 ans, dans ses yeux brillent sa détermination. Cette jeune Saint Sorninoise est passionnée de musique et de chant depuis son enfance. Cet engouement, elle le tient de ses parents. A la maison, ils écoutaient de tout, de Amy Winehouse à Mika.

A l'âge de 4 ans, elle débute les cours privés de piano et de chants. Puis, au lycée, elle s'inscrit à l'option musique. C'est là qu'elle rejoint son groupe, *The Burning cloud*, qui existe déjà depuis deux ans. Il est composé de cinq jeunes artistes : Cléa et Pauline au chant, Esteban au piano, Lilian à la batterie et Macéo à la guitare.



Dès qu'ils le peuvent, ils s'entraînent. Le plus souvent, Pauline et Cléa chantent en duo tandis que les garçons jouent des instruments. Mais Pauline cherche sans cesse à évoluer et voudrait apprendre à jouer de la batterie ou de la basse.

Seule ou en groupe, Pauline a commencé à monter sur les planches. Quatre concerts en 2019. Malheureusement ceux de 2020 ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire. Mais ce n'est que partie remise et Pauline se projette déjà en 2021 où elle espère pouvoir à nouveau chanter devant un public.

Pharell William, Bruno Mars, Sam Smith, Angèle. Souvent en anglais, Pauline reprend des grands noms de la chanson internationale.

Et elle assure !

Elle s'inspire de tous les styles et de toutes les influences. Des groupes de métal aux groupes symphoniques, Pauline écoute de tous... Pop, rap américain, Jazz... Elle varie les styles en fonction de ses envies et de ses humeurs. Actuellement dans sa playlist : Kaléo, A\$AP Rocky, Tyler the creator...

Pauline voudrait pouvoir vivre de sa passion mais elle est pleinement consciente de tous les efforts que cela demande, elle n'en garde pas moins une vraie détermination.

Pour l'écouter, vous pouvez la retrouver :

- sur Instagram : *theburningclouds*
- sur sa chaine Youtube : *Pauline Larnaude*.

Merci Pauline pour cet entretien avec toi. Nous te souhaitons une très belle réussite dans cette voie que tu as choisi.

Un parcours de vie : René Léonard



René LEONARD dit « Léon » est connu à Saint-Sornin pour son ancien métier de maréchal-ferrant.

Il est né le 7 novembre 1938 à Oradour-sur-Vayres (87), dans une famille composée de 2 autres frères et d'une sœur.

De son enfance, qui fut commune selon lui, il se souvient de l'école, dans laquelle il se faisait frotter parfois les oreilles. Il y allait à pied à 5km de sa maison. Il mettait une heure le matin et un peu plus le soir car

il y avait toujours des distractions sur le chemin du retour pour des enfants de son âge.

Tout petit pendant la guerre, il n'en raconte pas de souvenirs, comme s'il en avait été préservé ; même si les autorisations de sortie liées au confinement de la crise COVID font ressortir quelques mauvais souvenirs. Une enfance ordinaire avec à Noël une orange et des chocolats, commun pour les enfants de l'époque.

Mais il avait une particularité : très jeune, il avait un attrait pour le métal. Léon aimait jouer et taper sur des bouts de ferraille qu'il sortait du feu. C'est comme ça qu'il commença à faire son apprentissage chez un maréchal-ferrant à Cussac alors que ses parents s'occupaient d'une ferme.

Léon, qui est parti vers une autre voie, n'a pas repris l'exploitation de la ferme lors de la vente de celle-ci. Son père a, lui, ensuite travaillé dans les travaux publics.

L'arrivée de Léon à St Sornin s'est faite de coïncidences. Lors d'une veillée de 1^{er} janvier chez des cousins avec encore d'autres cousins éloignés, autour de crêpes et de parties de belote, un oncle a recherché du travail pour Léon et c'est au fil de connaissances en connaissances que Léon a atterri chez le maréchal-ferrant de St-Sornin, M. Gesson, venu chercher Léon et son vélo au bord de sa Juva 4 quelques jours plus tard.

C'est comme ça que Léon est arrivé à St-Sornin le 9 janvier 1956 et n'en est plus reparti (sauf 3 années pour le service militaire).

En août 1967, Léon a repris l'affaire de M. Gesson pour devenir le maréchal-ferrant de St-Sornin et a ainsi réparé du matériel, des outils, des charrues pour les agriculteurs, maçons et même les jardiniers du coin. Il a bien sûr ferré des chevaux mais, on s'en doute bien, ça n'a pas duré toute sa carrière.



Léon a participé à la vie communale en faisant partie de la fanfare avec son clairon, un peu de théâtre, et en réalisant, avec d'autres habi-



tants, les fameuses brochettes pour la frairie annuelle ou pour la marche du conseil municipal qui faisait le tour des sources de la commune et se terminait ainsi par de sympathiques moments de convivialité. Membre du Réveil pendant quelques années, Léon est encore très attaché à l'association et à ses sections qui permettent l'animation du village et proposent de nombreuses activités pour les jeunes (et les moins jeunes aussi...).

Léon a arrêté son activité en 2001 mais on a pu l'apercevoir faire découvrir son métier et son savoir-faire ancien lors de quelques fêtes du vin.

Il occupe maintenant ses journées avec ses copains, à jardiner, à flâner dans le village.

Véritable mémoire du village, Léon est le témoin de ses transformations. Il se souvient de la boucherie, de la présence de la bascule sur la place de La Poste (là où il y avait la fontaine), de la date de construction des maisons de la rue de la Croix de Charlet, des habitants, des anciens qui ont laissé la place aux nou-

veaux. C'est comme ça quand il parle, il dit « mais si, tu sais, c'est là où habitait M. Untel ». Il oublie rarement les noms. Peut-être entretient-il sa mémoire en feuilletant les anciennes gazettes communales, qu'il a presque toutes gardées !



Discret sur sa vie, il n'a pas été facile de réaliser ce portrait, Léon ramenant souvent la discussion à la vie d'aujourd'hui. Comme si le passé était un temps mais que le présent est plus important. Car Léon se soucie de ses voisins, aime parler avec les promeneurs alors que le passage est malheureusement moins fréquent en ce moment.

Un artisan atypique : Christian Cluzeau



CHRISTIAN, tisserand nous raconte son METIER PLEIN DE VIE.

Si vous passez vous promener par le village des Pervilles, tendez bien l'oreille et vous entendrez peut-être une petite musique faite de clic et de clac produite par un métier à tisser. C'est avec passion que Christian, nous partage son savoir-faire qu'il a acquis au fil de ses 40 années de tissage.

Cette aventure a commencé au cours de sa carrière aux établissements Chaignaud, où il réalisait des échantillons pour faire des collections pour la confection de couvertures, sacs et bagages, et bien sur la charentaise. Et depuis il n'a jamais perdu le fil !

Navette, foule, fils de chaîne, de trame, cadre, peignes...il est l'heure de faire connaissance avec les métiers à tisser qu'il possède ; un métier dit classique et un métier Jacquard datant des années 1800. Tous deux sont constitués de châssis en bois. Le métier dit « classique » se travaille de manière horizontale. Il fonctionne avec plusieurs cadres en bois contenant les peignes qui sont traversés par les fils de chaîne. Plus les fils sont fins et plus les peignes vont

être serrés. Assis, comme un pianiste, Christian actionne quatre pédales dans un ordre bien précis afin d'écarter les fils de chaîne pour créer un espace vide, la foule, à l'intérieur duquel la navette se balade de gauche à droite et de droite à gauche la foule suivante. Ce jeu de pédalier, qui diffère d'une œuvre à l'autre permet de créer le motif désiré.

Le métier à tisser « Jacquard » lui est tout en hauteur. Imposant et robuste tel un vieux monsieur qui souhaite nous transmettre son savoir, le métier à tisser est une machine vivante utilisée par un tisserand pour fabriquer du tissu. Si je comparais le premier métier à un piano, le fonctionnement du Jacquard est proche de celui d'un orgue de barbarie. En effet, il est monté par cartes perforées, où chaque trou correspond à une aiguille (crochet), auxquelles sont accrochés 1152 fils, fixés sur les lisses avec des œillets.

Ce sont ses cartons perforés qui vont former le dessin et là encore Christian doit actionner une seule grande pédale, pour faire avancer ce vieux monsieur.

Pas besoin d'aller à la salle de sport, car faire fonctionner un métier à tisser nécessite endurance et patience où le corps tout entier est en action. Le tissage est un balai perpétuel de mouvement entre les fils de chaîne et les fils de trame, à l'intérieur desquels se balade la navette. Malgré les progrès mécaniques, le fonctionnement de base est resté le même depuis des siècles : le métier à tisser fixe les fils de chaîne selon la tension désirée, tout en permettant le passage des fils de trame perpendiculairement avec la navette, entre les fils de chaîne.

Aujourd'hui, Christian continue à faire découvrir ce métier et ce savoir-faire en se rendant avec son métier à tisser, sur des salons, des festivals et lors des journées du patrimoine. Au cours des ateliers qu'il anime, la joie et la curiosité des enfants sont une belle récompense, pour ce passionné qui a embarqué toute sa famille dans l'aventure.



Merci à toi Christian pour cette belle rencontre !

Un artiste passionné : Hervé Carrère



Installé sur la commune depuis 2018, Hervé Carrère est diplômé d'Etat en tant que professeur de piano et de clavecin à l'Ecole De Musique d'Angoulême.

C'est à l'âge de 7 ans qu'il tombe amoureux de la musique, grâce à son institutrice de l'époque, et à 11 ans qu'il prendra ses premiers cours.

Les rencontres dans le domaine de la musique se succèdent. Que ce soit au conservatoire de Pau, où il donnera ses premiers cours à

l'âge de 19 ans, mais aussi lors de stages et plus précisément à Périgueux où il fait la connaissance d'Alain Motard, pianiste de renom qui a, entre autres, enregistré plusieurs disques.

Musicien dans l'âme, il complète sa formation en étudiant le clavecin, qu'il découvre en écoutant des disques chez sa grand-mère.

Puis, il quitte le sud de la France, après avoir été directeur d'une école associative dans les Pyrénées Atlantiques, pour s'installer en Bretagne et donne des cours de piano dans les écoles à Châteaulin et Pont l'Abbé.

Et c'est à Nantes, au pôle supérieur de formation, qu'il obtient ses diplômes d'état de professeur de piano et de clavecin. En parallèle, il intègre le Cœur de l'orchestre national des pays de la Loire en tant que ténor.

Quelle soit chantée ou jouée, la musique est son élément. Et plus particulièrement la musique romantique du 19^{ème} siècle, celle de Schubert, Chopin (opus 100)...

Avec Hervé Carrère, la musique s'apprend mais se partage surtout. Il aime transmettre son savoir aux plus jeunes, mais aussi organiser des manifestations telles que des randonnées musicales mais aussi et surtout des concerts comme celui fin 2018 à l'église de Saint-Sornin en hommage aux sinistrés de l'orage de grêle du 4 juillet 2018.



Accompagné d'autres musiciens, il travaille sur de nombreux projets comme le « trio de Schubert », la 3^{ème} balade de Chopin, la polonaise héroïque.... Des noms qui prennent un autre sens lorsque l'on écoute les premières notes.

Afin d'assouvir sa passion, il se lance de nouveaux défis comme l'apprentissage de la viole de gambe avec Yuka Saïto, professeur tout comme lui à l'EDM.

Hervé Carrère est une personne très accessible qui ne manque pas d'idées et de projets, avec toujours cette même envie de partager des émotions que seule la musique peut nous offrir. Très abordable, il n'hésite pas à fredonner un air pour accompagner son discours. A travers son apprentissage, la musique permet de relier les hommes, et Hervé Carrère prouve dans sa pratique que la musique s'adresse à tous, pour le bien de chacun, tout simplement.

Merci beaucoup à toi Hervé d'avoir partagé avec nous cette belle passion qui t'anime.

Le projet de maraichage du CIDIL à Saint Sornin ...

Depuis un peu plus d'un an, nous vous parlons du projet d'installation du CIDIL (Carrefour pour l'Insertion et le Développement des Initiatives Locales) sur le site dit « de la cave de Saint-Sornin ». Projet devant à terme concerner pas moins de 50 personnes. Projet aussi innovant dans le mode d'acquisition parcellaire que dans les perspectives futures de développement. Outre les collectivités parties prenantes dans ce projet que sont la communauté de communes et la commune, nous avons souhaité vous présenter aussi les structures associatives qui vont développer la partie maraîchage de cet ambitieux projet, le CIDIL et Terres de Liens.

Au milieu des années 90, le chômage reste la première préoccupation des élus locaux, des professionnels de l'emploi, du travail social et de la formation. C'est donc logiquement qu'un groupe de quelques personnes appartenant à ces divers milieux socio-professionnels se retrouve fin 93 et début 94 pour s'interroger sur les actions possibles en faveur des habitants de feu le pays Horte et Tardoire privés d'emploi. Les industries locales disparaissent les unes après les autres et l'idée de favoriser la création d'emplois locaux par le soutien des initiatives locales s'impose.

Dans le même temps, un constat domine auprès des demandeurs d'emploi : les informations sur l'emploi ne viennent pas dans nos communes rurales, il faut aller les chercher à Angoulême. Le pays Horte et Tardoire est la seule zone rurale de Charente n'ayant pas de relais local pour informer les chômeurs sur l'emploi et la formation.

La décision est prise le 31 août 1994 au Centre de Promotion Rural de Marthon par quelques 120 participants issus de tous les secteurs socio-professionnels du pays d'Horte, de créer l'association *C.I.D.I.L.* (Carrefour pour l'Insertion et le Développement des Initiatives Locales).

Quatre ans plus tard, alors que la toute





nouvelle communauté de communes Seuil Charente Périgord vient d'acquérir les bâtiments d'une ferme à Souffrignac, un accord est passé avec le CIDIL pour mettre en place une activité de jardinage en faveur de l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi. Les Jardins du Bandiat sont nés. Les locaux vont être aménagés, rénovés pour répondre au mieux aux besoins d'une production légumière et d'animations locales qui seront créées progressivement par le CIDIL sur ce site. Un partenariat constructif se met alors en place avec la commune de Souffrignac pour faire connaître et faire vivre ce lieu agréable et accueillant.

Le projet de l'association s'articule autour d'un certain nombre de valeurs et de principes partagés par l'ensemble de ses adhérents. *Solidarité, respect et valorisation des personnes*, implication des élus locaux et autres membres de l'association, travail en équipe et en *partenariat* avec l'ensemble des acteurs locaux, travail collectif créateur de lien social, actions en cohérence et *respectueuses de l'environnement* au service de la qualité de la vie... autant de mots ou expressions au service d'une même finalité pouvant se résumer ainsi : « Mener toute action en faveur de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle dans le respect de la dignité humaine tout en participant à la qualité de la vie et au respect de l'environnement ».

Le CIDIL conduit depuis plusieurs années des actions dans les domaines suivants :

- un Espace Emploi décentralisé sur le territoire,
- un Lieu Ressources au service des bénéficiaires du RSA,
- un Chantier d'insertion avec pour support une production maraîchère biologique,
- Un Chantier d'insertion sur les petits travaux dans le bâtiment,
- un accompagnement socioprofessionnel des salariés participant aux chantiers d'insertion des Jardins du CIDIL et des chantiers de bordures de rivières,
- un accueil du public sur le site du jardin que ce soit pour la vente de nos produits, pour une information des habitants et des scolaires sur la culture biologique ou encore pour des animations locales selon les thèmes annuels choisis.

... et l'association Terres de Liens

L'association Terres de Liens est née en 2003 de la convergence de plusieurs mouvements liant l'éducation populaire, l'agriculture biologique et biodynamique, la finance éthique, l'économie solidaire et le développement rural.

Pour permettre à des citoyens et des paysans de se mobiliser et d'agir sur le terrain, le mouvement a inventé de nouveaux outils de travail capables d'enrayer la disparition des terres et de faciliter l'accès au foncier agricole pour de nouvelles installations paysannes. Ces outils sont à la portée de tous, de sorte que chacun puisse s'impliquer de façon effective dans l'avenir de nos fermes et de notre agriculture.



L'originalité de Terre de Liens vient d'une triple articulation autour d'un réseau associatif mobilisé partout en France qui accueille et accompagne les paysans pour leur accès à la terre, informe et rassemble le public autour des enjeux fonciers et agricoles, et ancre le projet Terre de Liens dans une dynamique citoyenne et locale. Par ailleurs, **La Foncière**, entreprise d'investissement solidaire ouverte aux citoyens, permet à chacun de placer son épargne dans un projet à haute valeur sociale et écologique. Le capital accumulé sert à acheter des fermes pour y implanter des activités agraires diversifiées. La Foncière loue ces fermes à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine.

Enfin, **La Fondation**, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des legs et donations de fermes. Elle achète aussi des terres qui risquent de perdre leur usage agricole. Dans tous les cas, la Fondation garantit sur ces terres des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement à très long terme. Terre de Liens participe ainsi à la relève agricole et facilite la transmission intergénérationnelle en installant de nouveaux paysans.



C'est cette trilogie qui permet d'acquérir des terres agricoles, d'éviter ainsi leur disparition, d'en assurer la préservation à long terme par un usage écologique et responsable, de mettre ces terres en location à des agriculteurs pour une production biologique ou paysanne, de partager le fruit de ces expériences avec tous les acteurs intéressés, d'inventer de nouvelles réponses à la crise du foncier agricole et de réunir citoyens, décideurs et acteurs agricoles autour de ces perspectives.

Les femmes en rose : Un projet solidaire, un rêve pour 2021...

Deux aventurières, Lizot Exaline résidant à Juillé(16)ainsi que Parent Mélanie habitant à la Faurie, se sont lancées dans un défi fou, celui de participer au « trophée roses des sables » 2020 reporté à 2021.

Ce rallye humanitaire marocain purement féminin a pour but de soutenir différentes associations:

- Le cancer du sein
- Les enfants du désert
- La croix rouge
- Le club des petits déjeuners

Il a fallu réunir la somme des 17 000€ pour pouvoir participer et elles y sont arrivées. Depuis un an et demi, elles n'ont pas ménagé leurs efforts : Loto, tombola, vente de madeleines Bijou, récolte de ferraille, recherche de sponsors... Rien ne pouvait les arrêter.

A bord de leur 4x4, elles vont traverser trois pays. Neuf étapes en neuf jours les attendent soit 200 kms par jour.

Mais avant le départ, elles doivent emporter quarante kilos de soin de première nécessité qu'elles distribueront aux enfants les plus démunis lorsqu'elles traverseront les villages. Afin de trouver la quantité suffisante, Exaline et Mélanie prévoient d'organiser une collecte de produits nécessaires... Si vous êtes intéressés, plus d'informations vous seront données en temps voulu.

En attendant, si vous souhaitez les suivre, n'hésitez pas à liker leur page Facebook « Les femmes en rose » : <https://www.facebook.com/exalinemelanie>

Ou à aller sur le site du « Trophée roses des sables » pour plus de précisions : <https://trophee-roses-des-sables.com/>

Merci à tous et prenez soin de vous

Exaline et Mélanie

-----Présentation des Femmes en Rose-----

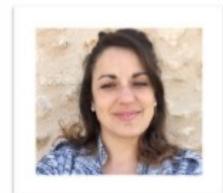
PILOTE

Parent Mélanie

32 ans

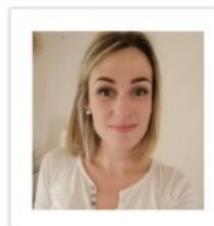
Commerciale

Aime : les sports mécaniques, relooking de meubles, voyages...



Pourquoi je participe au Trophée ?

« Pour mon premier voyage, j'avais 20 ans, j'ai parcouru le désert Tunisien en 4x4, je dormais en bivouac. J'étais dans mon élément ! J'ai adoré ! Le fait de rassembler l'utile (la cause humanitaire) à l'agréable (sport mécanique) font qu'aujourd'hui ce projet me semble évident à réaliser »



PILOTE N°2

Lizot Exaline

28 ans

Négociante en fourrages

Aime : La déco, les loisirs créatifs, le jardin et tout ce qui a un moteur !

Pourquoi je participe au trophée ?

« Après avoir regardé depuis toute petite le Dakar à la télé, écumé les terrains de cross avec mon père et passant mon temps sur la route en camion ou en tracteur dans les champs ... Prendre une pelle et un 4x4 dans le sable est une évidence pour moi ! »

Annuaire des associations du Réveil de Saint Sornin

Association qui fédère de nombreuses sections :

BUREAU DU REVEIL

Présidente : Canit Alice : 05.45.23.13.88

Vice-Président : Blanloeuil Rémi : 06.70.09.13.21

Vice Présidente : Pascaud Cécile : 06.78.80.52.55

Trésorier : Mounier Dominique : 06.63.45.30.04

Trésorier adjoint : Thomas Anthony : 06.02.16.66.13

Secrétaire : Brousse Liliane : 06.28.50.31.93

Secrétaire adjoint : Gauthier Moïse : 05.45.23.13.15

LES AINES : Gauthier Marinette 05.45.23.13.15



Réunions : **Judi** après-midi tous les quinze jours de 14h à 17h

Concours belote : 18 février 2021 / **Troc aux plantes** : 18 avril 2021 / **Thé dansant** : 09 mai 2021

BADMINTON : Breillat Willis : 06.75.06.94.03



Roy Cyrille 06.42.63.67.13

Entraînements : **lundi** 20h30 et **jedi** 20h00

Repas choucroute : 20 février 2021 / **Soirée Années 80** : 24 avril 2021 / **Finale Coupe Charente Badminton** : 16 mai 2021 / **soirée omelette** : 20 novembre 2021

BASKET : Denis Redon Clémentine : 06.86.70.68.92



Correspondant : **Bourget Bastien** : basketstsornin16@gmail.com

Entraînements : **U7** : samedi 10h30, **U9** : mercredi 16h00, **U11** : mardi 17h45, **U13** mercredi 17h30, **U15M** : mercredi 19h00, **U17M** : mercredi 20h30 et vendredi 20h45, **Séniors F et U18F** : vendredi 19h00, **Séniors M** : mercredi 20h30 et vendredi 20h45. **Loisirs** : **lundi** à 18h45

Loto : 20 février 2021 / **Tournoi 3x3** : 21 février 2021

Tournoi non basketteurs : du 10 au 29 mai 2021

Finale coupe Charente de basket : 05 juin 2021



COUTURE : Albuixech Brigitte 05.45.70.37.14

Activités les **mercredis** de 14h00 à 17h00 salle polyvalente



GYM ET STEP : Marzat Aurélie 06.30.33.80.34

Séances : **mardi** : Step de 20h00 à 20h45 et gym de 21h00 à 22h00

Jeudi : Gym douce de 10h00 à 11h 00

Concours belote : 17 janvier 2021 / Thé dansant : 06 juin 2021



MEDIATHEQUE : Merigeaud Isabelle 05.45.65.13.73

Lundi : 15h-17h. **Mercredi** : 10h-11h30 (spéciale petite enfance) et 15h-17h. **Samedi** : 10h-12h

Exposition artisanale Saint-Sorn'Art : 18 avril 2021 / Fête du livre : 23 mai 2021 /

Expo photo : 04 et 05 septembre 2021



RANDONNEES : Rousseau Jacky 06.74.32.58.87

Un **samedi** sur deux à 14h00 et 1 **mardi** sur deux à 14h00

Loto : 22 mars 2021 / Concours de belote : 23 avril 2021



REVEIL : Canit Alice 05.45.23.13.88

Thé dansant : 10 janvier 2021 / 08 août 2021

Repas dansant : 11 septembre 2021

THEATRE DANSE FOLK « Bourdichoux »:

Chamoulaud François : 05.45.23.14.94

Répétitions Adultes: **samedi** : théâtre 14h danses 16h

Répétitions Enfants: **mercredi** : danses 17h30 théâtre 18h

Répétitions Ados: **samedi** : théâtre 13h30

LES BOURDICHOUX

Représentations à Saint-Sornin: 6 mars 2021 (soir) / 21 mars 2021 (après-midi) / 10 avril 2021 (soir) / 08 mai 2021 (soir)

VINSORNIN : Queriaud Gilles : 06.01.88.23.99

Fête du vin Sorvinoise : 03 juillet 2021

Trail La Sorvinoise : 10 Octobre 2021



VOYAGES : Gauthier Jean Moïse 05.45.23.13.15

Soirée diapo : 20 décembre 2020

LES PARTENAIRES DU REVEIL:



ANCIENS COMBATTANTS : Rapon Marcel 05.45.62.12.08



CHASSE : Corbiat Jean-Marie 05.45.23.14.00

Repas chasse : 7 mars 2021 / Thé dansant : 27 juin 2021

COURS DE PEINTURE : Topalova Ludmilla 06.37.41.59.30 : Les lundis de 13h30 à 16h30

LUCIEN DESCHAMPS, ARTISTE PEINTRE ,

naît à Champniers en 1906,

il demeurera jusqu'en 1985 en son logis du Quéroy à Mornac

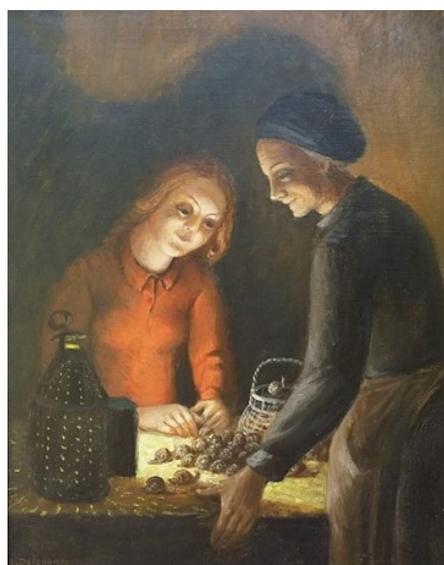
en devenant le chantre de la ruralité charentaise.

Un ouvrage collectif de 300 pages, rassemblant 560 tableaux de Lucien Deschamps, réalisé à l'initiative des associations, Mémoires d'Écuras, Rencontrer Animer Conter Imaginer Notre Environnement (R.A.C.I.N.E.) et Tardoire Allegro vient de paraître. Il est un témoignage unique, indispensable et émouvant en hommage à l'artiste disparu.



Lucien DESCHAMPS, artiste-peintre, naît à Champniers en Charente en 1906. d'un père ouvrier à la fonderie Nationale de Ruelle et d'une mère travaillant dans un atelier de couture. Tout enfant, il dessinait déjà. Il entre, en 1922, à l'École des Beaux-Arts et des Sciences Naturelles de Pratiques professionnelles et de Technologie générale de Toulouse. Il obtient de nombreux prix dont le Grand Prix de Toulouse, en 1927. Il s'inscrit alors à l'École des Beaux-Arts de Paris et prépare le Prix de Rome. Hélas, son projet ne sera pas retenu. De retour en Charente Il s'installe définitivement au logis du Quéroy, tout juste acquis sur la Commune de Mornac, près d'Angoulême. Il y peindra sans discontinuer jusqu'à sa mort en 1985.

Il s'inscrit alors à l'École des Beaux-Arts de Paris et prépare le Prix de Rome. Hélas, son projet ne sera pas retenu. De retour en Charente Il s'installe définitivement au logis du Quéroy, tout juste acquis sur la Commune de Mornac, près d'Angoulême. Il y peindra sans discontinuer jusqu'à sa mort en 1985.



Son œuvre, si abondante qu'on ne peut en connaître la véritable ampleur, logée au milieu des paysages tranquilles et colorés de la Charente, rend hommage à cette ruralité laborieuse où les gestes du quotidien des hommes et des femmes apparaissent avec force, réalisme et simplicité. Avec une grande maîtrise du clair-obscur, il nous fait entrer avec délicatesse et respect dans leurs intérieurs modestes et lumineux. Il était de ce monde en train de disparaître et saura magnifier par la peinture l'humanité, la noblesse de ces paysans et artisans sans jamais sombrer dans le cliché ou le misérabilisme.

Trois associations culturelles, ont voulu retenir le temps de

ce XXe siècle et redonner vie à ce patrimoine de la Charente, menacé d'engloutissement, par la modernité, la désertification, l'indifférence, l'oubli...

D'une exposition rétrospective à Écuras, en septembre 2019, est née l'idée d'une collecte de cette œuvre. Menée auprès d'institutions et de particuliers à travers la Charente et les départements limitrophes, par un groupe de passionnés, ce recueil de près de 560 toiles en est le produit.



Les tableaux de cet artiste ont été dispersés par le temps, la générosité de ce dernier, parfois l'avidité de certains connaisseurs, convaincus de son talent. Il n'y a donc pas dans ce livre, de prétention à l'exhaustivité car nul doute que nombre de toiles sont jalousement restées accrochées aux murs de quelques bonnes maisons.

Mémo info

Numéro d'inscription alerte SMS

Inscription et désinscription (Habitants de Saint Sornin uniquement) : Directement à la mairie
Ou au : 05.36.36.65.15 (appel Gratuit)

Ecole Primaire

Ecole de Saint Sornin

Directrice : Mme Sandra Gautreau
Tél. 05.45.23.13.03

Ecole de Vouthon

Directrice : Mme Sandrine Bourdet
Tél. 05.45.23.92.10

Agence Postale Communale

Gérant : M. David Boutant
Tél. : 05.45.23.12.75

Horaires d'ouverture au public

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi : 8h à 12h30
Samedi : 8h à 12h
Fermée le mercredi
Fermeture de l'agence du 26/12 au 03/01

Levée du courrier

Tous les jours à 12h30

Eau

Gestion SAUR

Tel. : 05.87.23.10.00

Eclairage public

Tel. : 05.45.23.12.42

Merci de signaler les pannes pour un meilleur service

Ordures ménagères

Sacs noirs

Ramassage les mercredis matins en semaine impaire

Sacs jaunes

Ramassage les mercredis matins en semaine paire

Jours fériés

Lorsque la semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes sont toujours décalées d'une journée à partir du jour férié.

Verres

Deux containers sont installés derrière le cimetière. Pour préserver les abords et pour des questions de sécurité, merci de ne rien déposer aux pieds des containers.

Conteneurs textiles

Il n'y a plus de conteneurs textiles mis à disposition sur le territoire de la Commune. Les textiles pourront être déposés directement en déchetterie.

Déchetterie de Montbron

Le lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le mercredi de 14h à 18h

Fermé le jeudi

Déchetterie de La Rochefoucauld

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Calitom

La Braconne 16600 Mornac

Tél. : 05.45.65.82.50

www.calitom.com

Vos 2 prochains jours de ramassage en un clic sur le site en tapant le nom de votre commune.

Assistantes maternelles agréées

Mme Bonnin M.C. : Les Combes

Mme Chamoulaud A. : Le Bourg

Mme Debiais D. : La Paix

Mme Noble V. : La Faurie

Mme Raffaud V. : Grand Rue

Leurs coordonnées sont disponibles à la mairie

Permanences

Maison des services publics MSAP

Situé 1 avenue de la Gare à la Rochefoucauld-en-Angoumois, elle propose un service public de qualité (accueil, information et orientation), un accompagnement de premier niveau (aide à l'utilisation des services en ligne, aide aux démarches administratives) dans un lieu proposant les conditions matérielles nécessaires pour établir ces démarches (internet, photocopieurs, etc.)

Sur Rendez-vous :

Lundi : 13h00—18h30

Mardi : Fermé

Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-16h45

Tél. : 05.45.63.12.10

msap@rochefoucauld-perigord.fr

Assistante sociale

Contactez la maison des solidarités de la Rochefoucauld-en-Angoumois (05.16.09.51.40) ou celle de Montbron (05.16.09.51.41) pour prendre rendez-vous.

Médiateur

M. Roger Bussière

Permanence une fois par mois à la Mairie de Montbron ou de la Rochefoucauld-en-Angoumois.

Renseignements auprès des secrétariats de mairie.

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Ligne d'autobus Piégut-Angoulême

Tarif unique de 2€ sur tous les trajets de Charente

Horaires (du lundi au samedi) :

Départ de Saint Sornin

- En période scolaire : 6h47 (sauf le samedi), 7h55 et 13h
- Pendant les vacances scolaires : 7h55 et 13h

Retour d'Angoulême (Hôtel de Ville) :

- En période scolaire : 12h01, 13h01 (seulement le mercredi) 18h21, 19h11
- Pendant les vacances scolaires : 12h01 et 18h21

Des dépliants sont à votre disposition à la mairie.

Pour toute information complémentaire : Cartrans 2 bis Boulevard Pasteur 16000 Angoulême

Messes à Saint Sornin

Des messes sont célébrées à l'église de Saint Sornin environ trois fois par an le samedi soir à 18h30.

Pour la Commune de Saint Sornin, vous pouvez contacter les relais

- Mme Balotte Lucette : 05.45.23.17.10
- Mme Annie Chamoulaud : 05.45.23.14.94

Location des salles

Du 15 avril au 14 Octobre

	Salle Polyvalente		Salle des Sports		Salles polyvalente et des sports	
	Habitants	Pers. Extérieure	Habitants	Pers. Extérieure	Habitants	Pers. Extérieure
Location pour réunion ou vin d'honneur sans vaisselle	50€	80€	60€	80€	90€	150€
Location 1 ou 2 jours repas (mariage, baptême...) cuisine et vaisselle comprise	100€	170€			150€	270€
Thé dansant ou autre manifestation organisée par une association extérieure à la Commune						320€
Soirée d'anniversaire le vendredi soir pour les moins de 21 ans avec remise des clés le samedi matin 10h	35€					

Du 15 octobre au 14 avril

	Salle Polyvalente		Salle des Sports		Salles polyvalente et des sports	
	Habitants	Pers. Extérieure	Habitants	Pers. Extérieure	Habitants	Pers. Extérieure
Location pour réunion ou vin d'honneur sans vaisselle	60€	100€	70€	130€	100€	200€
Location 1 ou 2 jours repas (mariage, baptême...) cuisine et vaisselle comprise	130€	200€			180€	300€
Thé dansant ou autre manifestation organisée par une association extérieure à la Commune						400€
Soirée d'anniversaire le vendredi soir pour les moins de 21 ans avec remise des clés le samedi matin 10h	35€					

Les demandes de location doivent être faites auprès du secrétariat de mairie

Les chèques de caution (500€ pour la location et 120€ pour le ménage) devront être remis dès la réservation ainsi que l'attestation de responsabilité civile. Les chèques de caution seront restitués après l'état des lieux de sortie, déduction faite des frais de remise en état des lieux et du mobilier.

Le coin des enfants

- | | |
|-----------|-----------|
| Cheminee | Chocolats |
| Guirlande | Traineau |
| Cadeaux | Sapin |
| Jouets | Bonbons |
| Crèche | Surprise |
| Hotte | Noël |
| Buche | Sage |
| Réveillon | Chants |
| Décembre | Rennes |

H I C H O C O L A T S I X H
 Q Z O D R E V E I L L O N C
 S U R P R I S E C H A N T S
 T R A I N E A U N I S E M E
 S A P I N I B O N B O N S U
 H I N X X A N O E L E U A G
 R E N N E S I V O P L U T O
 C H E M I N E E Q Y I S P J
 A E L T G U I R L A N D E A
 C A D E A U X J O U E T S D
 A U J I C R E C H E W R A C
 Q B U C H E E B L A J V G N
 H O T T E M D C T N S A G E
 D E C E M B R E P A C T K V



Directeur de Publication

Michaël Canit

Comité de rédaction

Céline Driessen, Annabelle Vaudon, Clémentine Denis-Redon, Fabrice Mazière, Cécile Pascaud